

Atelier de prévention

Document unique : méthodologie d'évaluation des risques professionnels

Public

Personnes en charge de l'évaluation des risques professionnels de l'entreprise, ou de sa mise à jour

Objectifs

Acquérir une méthodologie opérationnelle pour identifier les situations dangereuses, évaluer et hiérarchiser les risques, formaliser le document unique et élaborer un plan d'action de prévention.

Intervenant

Technicien en prévention

Modalités

Atelier	Lieu	Durée	Participants
Sur programme	Dans nos locaux	2h30	10 à 15 participants
A la demande	Dans les locaux de l'adhérent		A définir avec l'intervenant
Webinaire		1h30	Illimité

Programme

Outil majeur de la prévention des risques professionnels, le document unique est obligatoire pour toute entreprise employant au moins un salarié, et doit être actualisé au minimum annuellement.

- Qu'est-ce que le Document Unique ? : définition, objectif et enjeux
- Pourquoi évaluer ces risques et comment ?
- Comment élaborer un plan d'action ?
- Exercices pratiques

Les participants peuvent ensuite suivre la session « Inclure les risques psychosociaux dans le Document unique »

Contact

sessionsinfo@preveam.fr